



**L'association Electriciens Du Monde
en collaboration avec ERDF**

vous présente :

Les dangers de l'électricité



Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité	1
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE	

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)
site internet : <http://www.:electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714
INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

L'électricité est la forme d'énergie la plus universellement utilisée dans notre vie courante. Bien adaptée aux impératifs de l'économie moderne, l'électricité peut également compromettre gravement la sécurité des personnes. L'électricité est une énergie qui ne se voit pas. Ce manque de perception visuelle directe entraîne fréquemment des conséquences redoutables occasionnées par des risques ignorés ou sous-estimés.

Question : Dans quels fils circule l'électricité ?



On ne peut pas le dire : l'électricité ne se voit pas.

Le passage du courant électrique à travers le corps, même de faible intensité, est dangereux, provoquant des excitations musculaires violentes pouvant entraîner des séquelles temporaires ou permanentes, ou pire, la tétanisation et la mort immédiate. Les accidents d'origine électrique, s'ils sont relativement plus rares et en diminution par rapport à d'autres risques, sont beaucoup plus souvent mortels que tous les autres types d'accidents répertoriés.

Outre les dangers des contacts électriques (électrisation/électrocution), les blessures par brûlures occasionnées par l'exposition aux arcs électriques, les dangers d'incendie et d'explosion, les chutes de hauteur entraînées par les contractions musculaires aggravent les effets du risque d'origine électrique.

Les différents risques électriques

- Risque de contact direct avec une pièce sous tension
- Risque d'électrisation « à distance » (sans contact), par amorçage
- Risques d'incendies et explosions, dus notamment aux arcs électriques lors d'un court-circuit, et à l'accumulation d'électricité statique provoquant des étincelles.

Effets de l'électricité sur l'organisme

- Brûlures internes (le courant pénètre dans le corps). Les brûlures causées par un contact avec une source de tension peuvent attaquer les tissus internes et ne laisser que de très petites lésions sur la peau.
- Brûlures externes par l'arc électrique ou la projection de métal en fusion
- Contraction involontaire des muscles (choc électrique) pouvant entraîner des phénomènes de « collage » aux conducteurs ou de chute associée à l'effet de surprise par rejet de la victime sur une échelle, un échafaudage... (ce genre de chute totalement incontrôlée entraîne généralement de graves blessures).
- Arrêt respiratoire ou cardiaque par électrocution (fatale)
- Séquelles neurologiques (lésions de la moelle épinière, du plexus et des nerfs périphériques...)
- Séquelles cardio-vasculaires
- Séquelles sensorielles (oculaires, auditives : surdité, vertiges)

Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)

site internet : <http://www.electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714

INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

- Tétanisation (paralysie des muscles). Le sujet peut succomber par asphyxie du fait du blocage de sa cage thoracique.
- Fibrillation ventriculaire (contraction anarchique du muscle cardiaque). Elle ne cesse jamais spontanément, mais seulement grâce à des contre-chocs électriques appliqués par un défibrillateur associé à un massage cardiaque.

Une installation électrique défectueuse représente un risque important d'électrisation (4 000 électrisations graves avec une centaine de morts par an), et cause de nombreux départs de feu (sur 250 000 incendies, 80 000 sont d'origine électrique).

Mais les accidents ne sont pas dus uniquement à la défaillance de l'installation électrique, il s'agit également de connaître les risques liés à l'électricité, et d'adopter des règles simples. Il faut garder à l'esprit que **l'eau favorise le risque d'électrocution**.

Lorsqu'une personne est électrisée, **les bons gestes** sont :

- couper le courant au disjoncteur,



- éloigner la personne électrisée inconsciente de la source électrique à l'aide d'un objet non-conducteur (bois très sec, plastique), en s'isolant soi-même pour ne pas courir le risque de l'électrocution en chaîne,
- Appeler les secours.

Quels sont les gestes simples à adopter ?

Il est important de protéger et de sensibiliser les enfants aux risques électriques. En effet, dès qu'un enfant commence à marcher, il est irrésistiblement attiré par les prises murales et les fils électriques. Voici des conseils pour inculquer aux enfants les gestes élémentaires de prudence :



Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité	3
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE	

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)
site internet : <http://www.:electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714
INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

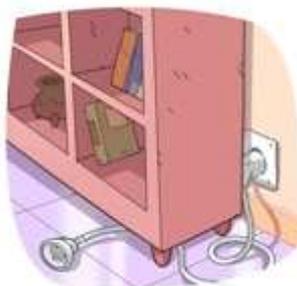
- **installez des prises à éclipse** dans toutes les pièces de la maison pour empêcher les enfants d'y mettre les doigts ou d'y insérer des objets métalliques



- ne laissez pas les enfants **jouer ou tirer sur les fils électriques**



- Les **rallonges électriques** sont une cause très fréquente d'électrisation chez l'enfant. Rangez-les soigneusement, et pensez à utiliser des « gouttières » vous permettant de les fixer au mur. Enfin, débranchez-les lorsqu'elles n'alimentent aucun appareil



- débrancher et faire réparer les appareils dont les fils sont dénudés



Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)

site internet : <http://www.:electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714

INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

- privilégiez l'installation d'appareils électriques bénéficiant de la norme NF



Il est très important de sensibiliser très tôt vos enfants à ces risques. Il existe pour cela de nombreux supports, adaptés à tous les âges de l'enfant, qui vous permettront de faire passer ces messages de prévention de façon ludique tel le jeu en ligne conçu par EDF : <http://www.edf.com/html/defi/jeu.html>

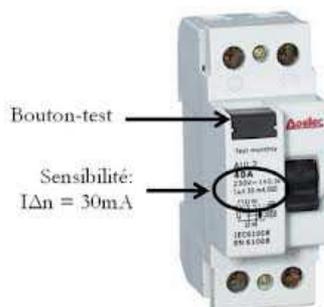
Bien évidemment, la meilleure des préventions reste la vigilance de l'adulte !

Toute la famille est concernée par ces dangers et doit agir avec prudence et bon sens :

- ne laissez pas un appareil électrique branché inutilement
- n'utilisez pas d'appareil électrique lorsque vous avez les mains ou les pieds mouillés (à l'intérieur comme à l'extérieur du domicile)



- Installez un disjoncteur différentiel à haute sensibilité : il coupera l'électricité au moindre défaut d'isolement



Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité	5
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE	

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)
site internet : <http://www.:electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714
INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

- Faites vérifier et entretenir régulièrement vos installations électriques.



- N'effectuez jamais d'intervention sur l'installation électrique sans avoir au préalable coupé le courant au disjoncteur général, même pour changer une lampe.



- Ne surchargez pas les prises électriques ou multiprises de votre habitation (surtout avec des appareils à forte consommation).



- ne laissez rien sécher sur des convecteurs électriques
- Eteindre ou débrancher les appareils qui peuvent être dangereux (fer à repasser, plaques électriques, mixers....) Dès que vous vous éloignez pour éviter les risques de brûlure.
- Eviter de laisser les appareils allumés sans surveillance (four, plaque de cuisson, robots...).
- Attention au grille-pain trop facilement accessible pour les petites mains des enfants, laisser le grille pain toujours hors de portée des enfants.
- Débrancher les outils de jardins (la tondeuse à gazon, tronçonneuse...) lors de tout entretien et également lorsque vous ne vous en servez pas.
- Apprenez à vos enfants à ne jamais toucher un fil électrique même tombé à terre.

Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)

site internet : <http://www.electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714

INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE ?

Ne touchez pas la victime, vous risquez d'être électrocuté aussi.

Coupez immédiatement l'électricité au disjoncteur.

La victime est consciente :

Conduisez-la immédiatement aux urgences de votre hôpital : il faut le plus rapidement possible la soigner et savoir quels sont les organes internes touchés.

Si la victime souffre et présente des brûlures :

Appelez le **SAMU (15)** ou **les pompiers (18)** ou sur **un téléphone portable le 112**, en expliquant bien la situation. Faites exactement ce qu'ils vous disent de faire. Ne raccrochez le téléphone que lorsqu'on vous dit de le faire.

La victime est inconsciente :

Vérifiez qu'elle respire

Si ELLE RESPIRE

Placez-la en position latérale de sécurité



Couvrez-la
Surveillez la victime en attendant les secours.

Si ELLE NE RESPIRE PAS :

Pratiquez la respiration artificielle

Vérifiez que son cœur bat
S'il ne bat pas pratiquez le massage cardiaque.

Dans les 2 cas :

Appelez ou faites appeler le **SAMU (15)** ou **les pompiers (18)** ou sur **un téléphone portable le 112**, en expliquant bien la situation. Faites exactement ce qu'ils vous disent de faire. Ne raccrochez le téléphone que lorsqu'on vous dit de le faire.

Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité	7
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE	

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)
site internet : <http://www.electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714
INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- ERDF
- L'officiel de la prévention santé sécurité au travail
- Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- La société EPS via Tranquille Emile
- La société CALYXIS

Date	15/10/2012	Référence	Les dangers de l'électricité
Rédacteur	PL	Lieu	TOULOUSE

Electriciens du Monde

Siège social et base logistique: 31 rue de Lisieux 31 300 TOULOUSE - tel: 05 61 31 08 59 (permanence le vendredi de 9 à 17 h)

site internet : <http://www.:electriciens-du-monde.fr> courriel : electriciensdumonde@free.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture de la Haute-Garonne n° dossier W31 30 14 714

INSEE: SIREN 533 487 401 n° SIRET 533 487 401 000 10 Douanes n°EORI: FR533487 401 00010 du 28/07/11